



Le Crotoy Préservé et Authentique

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Chères adhérentes, chers adhérents,

L'assemblée générale annuelle 2019 de notre association 'Le Crotoy Préservé et Authentique se tiendra :

Le samedi 16 mars 2019 à 14h00 dans la salle « Colette » entrée par le parking Rue Jules Verne au Crotoy

Nous souhaitons vivement votre participation à cette réunion où vous pourrez prendre connaissance de nos activités et nous faire part des questions qui vous paraissent justifier une action de la part de LCPA.

Cette année, le thème principal de l'Assemblée Générale sera :

UNE PRESENTATION DES TRESORS REMARQUABLES DE NOTRE EGLISE

par notre Vice-Présidente, Mme Annie Jacques, Conservatrice du Patrimoine.

Accueil à partir de 13h30 et début de l'Assemblée Générale à 14 heures

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale sera le suivant:

- Le rapport moral
- Le rapport d'activité 2018
- Les projets pour 2019
- Le rapport financier : Compte d'exploitation 2018 et Compte prévisionnel 2019
- Élections pour le renouvellement partiel du conseil d'administration
- Questions diverses
- Pot de clôture

Pour des raisons d'organisation, nous souhaitons connaître, par retour, votre participation à cette assemblée générale.

Nous demandons également aux adhérents qui souhaiteraient rejoindre le conseil d'administration de nous en faire part dès à présent. (Fiche candidature page 3).

Si vous ne pouvez vous-même assister à l'assemblée générale du samedi 16 mars 2019, nous vous remercions de nous faire parvenir votre pouvoir (page 2) soit :

au siège de LCPA - 11 rue du Marquenterre - 80550 LE CROTOY

ou par mail : lcpa.lecrotoy@free.fr

Comptant vivement sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Jean-Claude Steil
Président

Jean-Claude Chamillard
Secrétaire Général

Cyril Goerens
Trésorier

POUVOIR POUR L'ASSEMBLÉE GENERALE LCPA DU SAMEDI 16 MARS 2019

Document à détacher et à adresser rempli au secrétariat de LCPA avant le 15 mars 2019
LCPA - 11 rue du Marquenterre 80550 LE CROTOY

Je soussigné(e)

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

Membre actif de l'Association « Le Crotoy Préservé et Authentique » donne pouvoir à

Participera

Ne participera pas

NOM

Prénom.....

Membre actif de l'Association LCPA, pour me représenter à l'Assemblée Générale du 16 mars 2019
et prendre toute décision à ma place.

Fait à.....le.....

Signature

Nota : est considéré comme membre actif, toutes personnes qui auront réglé leur cotisation annuelle jusqu'au 16 mars 2019 et les nouveaux adhérents à jour.
Les adhérents qui ne seront pas à jour pourront régler leur cotisation le jour de l'assemblée générale

ÉLECTION POUR LE RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extraits des statuts de l'association LCPA

ARTICLE 13 - CONSEIL D'ADMINISTRATION : L'association est dirigée par un conseil de 9 membres, élus pour 1 année par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.

Le conseil étant renouvelé chaque année par tiers, la première année, les membres sortants sont désignés par tirage au sort.

Si un membre de l'association ne peut assister personnellement à une assemblée, il peut s'y faire représenter par un mandataire

En cas de vacances, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'expiration le mandat des membres remplacés.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les six mois, sur convocation du Président, ou à la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire.

Composition du Conseil d'Administration depuis l'assemblée générale du 17 mars 2018 Mme Annie Jacques, Mme Lucette Delaby, M. Jean-Claude Steil, M. Charles Chapron, M. Yves Delamotte, M. Daniel Convain, M. Cyril Goerens et M. Jean-Claude Chamaillard

✂-----

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LCPA

Document à détacher et à adresser rempli au secrétariat de LCPA avant le 12 mars 2019
LCPA - 11 rue du Marquenterre 80550 LE CROTOY

Je soussigné(e)

NOM

Prénom.....

Adresse.....

Membre actif de l'Association « Le Crotoy Préservé et Authentique » ai l'honneur de présenter ma candidature à la fonction de membre du conseil d'administration à l'occasion du renouvellement partiel lors de l'assemblée générale du samedi 16 mars 2019.

Fait à.....le.....

Signature